



## Michaël Delafosse, désigné « élu local de l'année 2020 »

**L**e maire, ce mercredi, dans les murs de l'Assemblée nationale. Il s'affiche au palmarès 2020 aux côtés d'Anne Hidalgo, Bruno Le Maire, Angela Merkel, Éric Dupont-Moretti... Ce mercredi, Michaël Delafosse a reçu l'un des sept prix décernés par le jury du Trombinoscope organisé à l'Assemblée nationale. C'est le trophée d'élu local de l'année 2020 que le maire de Montpellier a reçu des mains du journaliste Emmanuel Kessler de Public Sénat. Qui a salué, chez M. Delafosse, « des convictions affirmées, des engagements mis en œuvre et une modernité "territoriale" », dépeignant au passage un élu « qui incarne une gauche sociale, écolo et offensive sur la sécurité ». À travers ce prix, le jury dit avoir honoré la réalisation de deux engagements à dimension nationale : la gratuité des transports, « inédite pour une métropole de cette taille », et la charte de la laïcité, « qui engage au respect des principes d'égalité entre femmes et hommes, de liberté de conscience, de libre arbitre ou encore d'accès égal aux services et aux équipements publics ». Michaël Delafosse s'est évidemment dit honoré. « Cette distinction récompense une nouvelle dynamique à l'œuvre pour replacer Montpellier parmi les métropoles de premier rang en France. L'accueil du sommet international Afrique-France en juillet prochain est un premier succès dans cette voie. J'aime à dire que faire réussir sa ville, c'est faire réussir son pays. À Montpellier, nous voulons contribuer à la dynamique de la France en affirmant notre territoire comme lieu des innovations dans tous les domaines face aux défis de ce siècle. C'est l'engagement de toute une équipe que j'ai l'immense honneur d'animer, entièrement dévouée au service des Montpelliérains et des habitants de la métropole ». Michaël Delafosse succède notamment à Bertrand Delanoë, Xavier Bertrand, Gérard Collomb ou encore François Baroin. ■

